



Déclaration liminaire pour le CDEN du 25 février 2020

Pour le SGEN-CFDT, ce début de l'année tend encore à prouver que l'école ne tient véritablement pas ses promesses démocratiques : la liberté d'expression et d'opinion, la réussite par et dans l'école n'y sont pas véritablement au rendez-vous. Le SGEN-CFDT Paris continue donc de demander un processus de démocratisation de l'école de la République. Selon lui, elle passe par une plus grande mixité sociale dans les établissements du second degré ainsi que le préconise la loi de Refondation de l'école. Elle passe aussi par la mise en œuvre de l'éducation inclusive. Celle-ci doit être envisagée autant en terme d'accessibilité qu'en terme de compensation et d'aménagements.

L'école inclusive est une priorité nationale ainsi qu'il a été rappelé la conférence nationale du handicap du 11 février 2020. Comment parler d'école réellement inclusive à Paris quand les instances qui lui sont consacrées – le GTD ASH et le comité de pilotage de l'éducation inclusive – ne fonctionnent encore pas ? Comment parler d'école réellement inclusive quand il reste à Paris de nombreux établissements du premier et du second degré non encore accessibles ? Comment parler d'école réellement inclusive quand ses principaux acteurs et actrices en France ne sont ni reconnus, ni rémunérés à la hauteur de leurs tâches ? Nous pensons aux AESH, mais aussi aux enseignant.e.s coordonateurs.trices Ulis dont les missions sont de plus en plus complexes et nombreuses. Nous pensons à tous les enseignants du 1^{er} et du second degré à qui on demande une montée en compétences inclusives, sans contre partie annoncée dans le projet de revalorisation en train d'être négocié.

Il apparaît qu'avec la nouvelle DHG de l'académie de Paris, ce sont les enseignements en collège qui vont être les plus impactés par les restrictions budgétaires. Les dédoublements en CP et en CE1 en REP et en REP+ sont une tentative pour permettre à chaque élève d'avoir un accès aux savoirs fondamentaux. Ils ne doivent toutefois pas se faire au détriment des autres apprentissages et notamment au détriment de ceux proposés au collège qui perd 325 heures dans l'académie de Paris alors qu'il y a 134 élèves en plus. Il semblerait que les économies demandées ne soient pas faites à Paris sur les enseignements en classes préparatoires.

La démocratisation de l'école, que le SGEN-CFDT appelle de ses voeux, invite à interroger « l'élitisme républicain ». Elle invite peut-être également à repenser en profondeur l'organisation du second degré et du supérieur. Elle demande également un débat pacifié au sujet du projet inclusif que la France a choisi pour son école du XXIème siècle, un projet qui ne fait pas l'unanimité et qui génère parfois encore des conflits de valeurs, d'intérêts et de personnes. C'est dans le dialogue et la non-violence que ces conflits devraient pouvoir trouver leur expression et leur résolution.

Le SGEN CFDT réaffirme, en ce premier CDEN de l'année civile, ses méthodes : celle du dialogue et de la médiation avec l'ensemble des partenaires de la communauté éducative. Avec le droit à une parole dissonante, ce sont là les premières conditions pour l'exercice de la démocratie.